

Teynier Pic

Communiqué de presse

Le 27 juin 2025

TEYNIER PIC COOPTE YANN DEHAUDT-DELVILLE COMME ASSOCIÉ

Avocat aux Barreaux de Paris et de New York, Yann Dehaut-Delville conseille depuis plus de dix ans des entreprises françaises et étrangères, des investisseurs, des États et des entités étatiques dans leurs procédures d'arbitrage et contentieux internationaux.

Yann intervient dans des procédures commerciales et d'investissement conduites sous l'égide d'institutions telles que la CCI, la LCIA, le DIAC, et le CIRDI ou encore dans des arbitrages *ad hoc*. Il jouit également d'une solide expérience en matière de contentieux liés à la reconnaissance, l'exécution et l'annulation de sentences arbitrales et de décisions judiciaires étrangères, ainsi qu'en contentieux commerciaux transfrontaliers.

Il dispose d'une expérience sectorielle couvrant des domaines aussi variés que l'énergie, la construction, les télécommunications, l'aéronautique et l'aérospatial, la logistique, la distribution, la banque, la pharmacie ou encore l'hôtellerie.

Depuis son arrivée au cabinet en 2022 en qualité de *Counsel*, Yann a piloté plusieurs dossiers stratégiques impliquant des acteurs publics et privés de premier plan.

Au cours des deux années passées, Yann a notamment représenté un constructeur aérospatial européen de référence dans un arbitrage CCI, avec un siège à New York, portant sur un projet de constellation satellitaire en orbite basse. Il a également assisté un groupe libanais, leader dans la distribution de jouets et jeux au Levant, contre son sous-franchisé qatari dans un arbitrage DIAC, localisé à Dubaï. Il a par ailleurs assuré la défense d'un consortium d'entreprises espagnoles et italiennes dans un contentieux portant sur l'appel de garanties à première demande en marge d'un grand projet d'infrastructure au Koweït ayant engendré un arbitrage CIRDI. Il conseille actuellement un État européen dans un recours en annulation d'une sentence arbitrale CCI relative à la privatisation de son secteur pétrolier et une organisation internationale de première importance dans une procédure de reconnaissance et d'exécution en France d'un jugement étranger. Il agit enfin pour une grande banque dans plusieurs contentieux judiciaires liés à la crise financière libanaise.

En parallèle de son activité d'avocat, Yann est également arbitre. Il a à cet égard siégé comme arbitre unique dans plusieurs arbitrages CCI.

Avant de rejoindre Teynier Pic, Yann a exercé au sein des équipes arbitrage international de Freshfields et Dechert à Paris, ainsi qu'au cabinet Le 16 Law, à Paris également.

Eric Teynier, *Partner* et co-fondateur du cabinet Teynier Pic, déclare : « Yann est un avocat talentueux, à la croisée du droit civil et du droit international, et formé aux raisonnements de *Common law*. Son activité de conseil en arbitrage et contentieux, et désormais également d'arbitre, lui offre la palette nécessaire à la maîtrise des enjeux propres aux litiges internationaux. Sa cooptation vient consolider la dynamique de croissance du cabinet et témoigne de la solidité de notre boutique, qui a fêté ses 20 ans l'année dernière. Avec Yann, nous franchissons une nouvelle étape : il devient le sixième associé de Teynier Pic, qui compte désormais une vingtaine d'avocats, ce qui nous permet d'atteindre une taille critique et de nous positionner parmi les principales équipes spécialisées en arbitrage et contentieux international du marché français ».

Danny Rifaat, *Partner*, ajoute : « *Nous sommes très heureux d'accueillir Yann au sein de l'association. Au-delà de ses grandes qualités techniques, il incarne pleinement les valeurs de notre cabinet : sens du collectif, goût du travail bien fait, bienveillance et respect. Il est ouvert, respectueux, agréable, et il est particulièrement stimulant de travailler à ses côtés. Sa nomination au rang d'Associé reflète aussi l'engagement fort du cabinet à investir dans ses équipes et à faire grandir les talents qui partagent notre vision* ».

Contacts presse :

Raphaël Kaminsky, Teynier Pic, T. + 33 (0)6 60 81 91 35, E. raphael.kaminsky@teynier.com

Cécile Roche, MCBDServices, T. + 33 (0)7 82 23 40 46, E. cecile.roche@mcbsdservices.com

À propos de Yann Dehaut-Delville

Dates clés

- 2013 : Master 2 en Droit International Privé et du Commerce International, major de promotion (Université Paris I Panthéon-Sorbonne – France)
- 2013 : Magistère de Droit des Activités Économiques (Université Paris I Panthéon-Sorbonne – France)
- 2014 : Master of Laws (LL.M.) in International Business and Trade Law (Fordham University School of Law - États-Unis)
- 2014 : Première collaboration au sein de l'équipe Arbitrage International de **FRESHFIELDS** (Paris)
- 2016 : Admis au Barreau de Paris
- 2016 : Admis au Barreau de New York
- 2022 : Rejoint **TEYNIER PIC** en qualité de Counsel
- 30 juin 2025 : Cooptation en qualité d'associé de **TEYNIER PIC**

Biographie

Yann Dehaut-Delville a suivi un double cursus en France et aux États-Unis, entre l'Université Panthéon-Sorbonne à Paris et Fordham University à New York. Lors de ses études, il a assisté le Dr Eduardo Valencia-Ospina dans le cadre de son mandat de Rapporteur spécial sur la protection des personnes en cas de catastrophes auprès de la Commission du droit international des Nations Unies (2011–2013).

Il débute sa carrière en 2014 chez Freshfields, puis rejoint Dechert à Paris, où il approfondit sa pratique en arbitrage international. En 2019, il intègre Le 16 Law et y développe son expertise en contentieux commercial français. Il rejoint Teynier Pic en mai 2022 en qualité de Counsel, avant d'être coopté associé en juin 2025. Yann travaille en français et en anglais.

À propos de TEYNIER PIC

Fondée en 2004 par Eric Teynier et Pierre Pic, Teynier Pic est la première boutique indépendante dédiée à la résolution de litiges internes et internationaux en France. En matière de résolution des différends, notre cabinet propose une prestation full service, allant de la prévention des différends, jusqu'à l'exécution ou l'annulation des décisions judiciaires ou arbitrales, en passant par la conduite de procédures arbitrales ou judiciaires, qui constitue le cœur de notre activité.

Aujourd'hui reconnu comme l'un des acteurs majeurs du contentieux et de l'arbitrage, notre cabinet intervient pour le compte d'une grande variété de clients, que nous accompagnons sur leurs dossiers complexes et à forts enjeux.

Notre activité se déploie sur tous les continents, avec une immense majorité des dossiers impliquant des problématiques transnationales. Notre équipe est composée d'avocats aux profils et parcours internationaux. Historiquement présents à Paris, nous sommes également présents dans d'autres places d'arbitrage majeures, au travers d'alliances stratégiques conclues avec plusieurs cabinets et praticiens à travers le monde.

Teynier Pic SELAS – Avocat au Barreau de Paris
RCS Paris : 478 244 817 - Capital social : 7 100 euros
7 impasse Léger - 75017 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 53 45 97 00 - Fax : +33 (0)1 40 15 01 08
Toque : J053 - contact@teynier.com - www.teynier.com